



*D*éclaration

*de la Commune de Gimel-les-Cascades (Corrèze France)
et de la Commune de Gimel (Vaud Suisse)*

*En ce jour de célébration du 20ème anniversaire de la charte d'amitié
liant nos deux communes, nous prenons l'engagement solennel, au nom
du Conseil Municipal de Gimel les Cascades (France)
et de la Municipalité de Gimel (Suisse),*

- ~ de maintenir des relations d'amitié étroites et durables,*
- ~ d'encourager et de soutenir les échanges culturels, économiques, sociaux,
sportifs, éducatifs et touristiques,*
- ~ d'agir selon les règles de l'hospitalité, dans le respect de nos diversités,
dans un climat de confiance et dans un esprit de solidarité.*

*En foi de quoi, nous apposons notre signature ce jour,
le 19 mai 2013,*

*Pour Gimel-les-Cascades,
le Maire,*

Alain SENTIER



*Pour Gimel,
La Syndique,*

Sylvie JUDAS

